



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ambassade de France au Sénégal

Service de Coopération et d'Action Culturelle

BOURSES DE LA COOPERATION FRANCAISE SEJOURS DE RECHERCHE DOCTORALE EN FRANCE PROGRAMME 2017

Ce programme est réservé aux étudiants chercheurs sénégalais appartenant à un laboratoire ou à une équipe de recherche d'une université sénégalaise.

- Ce programme de bourses finance un ou plusieurs séjours de recherche (4 mois maximum par séjour et par an) dans un laboratoire français, sur une période maximale de 3 ans.
- La bourse comprend :
 - les frais de voyage entre le Sénégal et la France ;
 - une couverture sociale pendant la durée du séjour en France;
 - une allocation calculée prorata temporis d'un montant d'environ 767 € /mois.

PROCEDURE

- Le dossier est à retourner **obligatoirement avant le 31 janvier 2017 minuit, délai de rigueur, aux deux destinataires suivants** :
 - En version papier par la voie hiérarchique (via le Recteur de l'Université) à M. Papa Birama THIAM, Directeur de la Coopération Technique – 106, rue Carnot – BP 2453 - Dakar ;
 - En version électronique à l'adresse :
Dossiers-bourses.DAKAR-AMBA@diplomatie.gouv.fr
(volume maximal de la pièce jointe fixé à 3 Mo)
- Tout dossier incomplet, envoyé hors délai (cachet de la poste et heure d'envoi du message électronique faisant foi) ou n'ayant pas été adressé sous la forme demandée aux 2 destinataires mentionnés ci-dessus ne sera pas examiné.
- La Commission d'attribution des bourses se réunira au **mois d'avril 2017. Seuls les candidats retenus seront informés.** En amont de cette Commission, la sélection des candidats sera effectuée par une Commission franco-sénégalaise : Direction de l'Enseignement Supérieur, Direction

Générale de la Recherche, Universités, IRD, CIRAD et Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France.

- Compte-tenu des délais de mise en place des bourses (1 mois), aucun séjour en France ne pourra débuter avant **début mai 2017**.

DOCUMENTS A PRODUIRE

- **Dossier de candidature adressé par le Recteur au Directeur de la Coopération Technique, 106, rue Carnot – BP 2453 - DAKAR :**
 - «Formulaire de candidature» signé par le candidat et le Directeur de thèse, et visé par le Recteur de l'Université
 - Copie de la carte d'identité ou du passeport
 - Curriculum Vitae (**Attention : une page maximum**)
 - Attestation de situation professionnelle dans l'université sénégalaise (assistant, chargé de cours, moniteur, ...)
 - Photocopie du diplôme permettant l'inscription en thèse
 - Attestation d'inscription dans une Ecole Doctorale ou en 3^{ème} cycle (post DESS ou DEA)
 - Copie de la lettre d'engagement du ou des directeurs de thèse (si co-tutelle) à exercer leur fonction auprès du doctorant
 - Une lettre d'invitation du directeur du laboratoire d'accueil en France
 - Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne bénéficie d'aucune autre allocation de bourse pour son séjour en France

- **Dossier de candidature à adresser par courriel au Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France –**
Dossiers-bourses.DAKAR-AMBA@diplomatie.gouv.fr
(Volume maximal de la PJ fixé à 3 Mo) :
 - «Formulaire de candidature»
 - Copie scannée de l'attestation d'inscription dans une Ecole Doctorale ou en 3^{ème} cycle
 - Copie scannée de la lettre d'engagement du ou des directeurs de thèse (si co-tutelle) à exercer leur fonction auprès du doctorant
 - Copie scannée de la lettre d'invitation du directeur du laboratoire d'accueil en France
 - Curriculum Vitae (**Attention : une page maximum**)

POUR OBTENIR CE FORMULAIRE EN VERSION ELECTRONIQUE,

MERCI D'ENVOYER UN COURRIEL A :

Dossiers-bourses.DAKAR-AMBA@diplomatie.gouv.fr

EN MENTIONNANT EN OBJET

«DEMANDE DE FORMULAIRE – BOURSE DOCTORALE 2017»